

J'indique à nouveau la position des conservateurs. Nous pensons que la Compagnie a si mauvaise réputation qu'il faut la supprimer et faire une étude sur ce qui pourrait être un organisme sérieux et de là, repartir à zéro. Nos amis de l'autre côté sont d'un avis différent. Le secrétaire d'État (M. Pelletier) a dit: «Non, nous ferons quelques modifications de structure et les proposerons à la Chambre dès que possible.» Puis-je simplement lui rappeler que le nom de la compagnie est détesté dans tout le pays par la plupart des jeunes Canadiens bien pensants et je fais appel à la majorité des jeunes, à ceux qui n'écrivent peut-être pas à leurs députés pour leur dire: «Nous ne voudrions pas toucher à cette chose avec des pincettes.» Mais le fait est qu'ils toucheraient un organisme différent et que tous les rafistolages que nous pourrions faire à cette organisation ne la fera jamais accepter par les jeunes.

Quand le Parlement a institué la CJC, nous espérions attirer des jeunes volontaires altruistes, désireux de servir leurs compatriotes. J'aimerais rappeler à la Chambre l'expérience d'un grand fabricant d'automobiles qui produisait une voiture s'étant révélée un engin mortel pour lui, une voiture qui pouvait tuer des gens. Cette société de fabrication automobile, l'une des plus grandes du monde, aurait pu dépenser de fortes sommes pour refaire la conception technique de cet engin particulièrement mortel, faire un battage publicitaire de tous les diables et transformer cet engin mortel en une bonne voiture familiale. Au lieu, la compagnie adopta l'autre solution. Elle mit le projet au rancart et recommença avec une nouvelle voiture dotée d'un nom différent mais qui répondait aux besoins de ce secteur de son marché. J'estime qu'ont peut établir raisonnablement un parallèle entre ce cas et la CJC.

Lors des audiences du comité, nous avons recueilli assez de preuves qui nous amènent à penser qu'il y a au sein de la CJC des conflits de personnes, que son organisation est très défectueuse et l'état de ses finances extrêmement chaotique, et que, en raison surtout de sa structure, il était très facile, à quelques activistes de gauche bien déterminés, d'y avoir accès et de s'en assurer le contrôle. C'est précisément ce qui s'est passé, ce qui montre que des gens qui savent bien ce qu'ils voudraient faire à notre société sont aussi en mesure de saisir le premier instrument venu, leur permettant de passer aux actes. Il s'est trouvé que l'instrument en question avait passablement accaparé les préoccupations des contribuables canadiens et leur avait coûté beaucoup d'argent. En toute conscience, personne ne saurait tolérer que se perpétue cet

état de choses. Nous ne pouvons rien faire ici dans le sens d'une transformation, fût-elle draconienne, de la Compagnie. Je pense qu'il importe de prendre un nouveau départ.

A mon avis, les volontaires qui ont témoigné devant le comité n'étaient pas assez nombreux pour nous donner une idée des motifs qui les ont amenés à entrer dans la Compagnie. Ces volontaires sont de toutes catégories, depuis des individus assez louches jusqu'à ceux qui, sans doute, étaient inspirés par les motifs les plus purs. On ne nous a pas parlé non plus d'un essai mis en train depuis fort longtemps déjà au sein de la société canadienne, c'est-à-dire le Frontier College dont l'activité a été d'un immense avantage pour les régions septentrionales, tout en coûtant fort peu en frais d'administration. Il nous aurait été utile, je pense, d'entendre ces gens nous parler de leur expérience. Le professeur Lotz a fait une douzaine de propositions à propos de la restructuration ou de l'édification d'une structure viable, y compris, par exemple, l'étude préliminaire des projets afin de déterminer s'ils sont pratiques ou s'ils se résument simplement à des entreprises audacieuses n'offrant aucune garantie.

Nous avons obtenu de nombreuses précisions des dirigeants de la ville de Montréal qui ont montré du doigt le nouveau président de la Compagnie qui a réussi malgré tout à s'imposer dans le tumulte au sein de la CJC en fin de semaine. Nous avons entendu parler des deniers publics dépensés par la CJC pour faire paraître des publications aussi intéressantes que celles qui expliquent comment réussir une révolution, comment fabriquer, non pas une ou deux, mais trois variétés de cocktails Molotov, comment tuer les chevaux de la police, comment déclencher des émeutes et ainsi de suite. Un individu associé à l'entreprise voulait se rendre à Cuba pour se renseigner sur les tactiques révolutionnaires. Il croyait que ses principaux atouts, énumérés dans sa lettre aux dirigeants cubains, étaient qu'il avait été accusé en cour de possession illégale de dynamite pour laquelle il avait obtenu un sursis, qu'il avait comparu une deuxième fois en cour et avait été acquitté à la suite d'une accusation de conspiration faisant suite à l'explosion d'un certain engin—de la dynamite je suppose—qui avait provoqué la mort de plusieurs personnes et troisièmement, qu'il appartenait à la CJC. Il croyait que ces exploits sembleraient assez intéressants à certains Cubains pour que ces derniers le prient de venir immédiatement étudier les tactiques révolutionnaires.

A mon avis, la CJC n'a encore joué de rôle capital dans aucune région et c'est à juste titre, je crois, que la ville de Montréal a